

[http://www.lavenirdelartois.fr/actualite/la\\_une/Arras/Vie\\_Locale/2010/03/10/article\\_un\\_temps\\_d\\_adaptation\\_necessaire.shtml](http://www.lavenirdelartois.fr/actualite/la_une/Arras/Vie_Locale/2010/03/10/article_un_temps_d_adaptation_necessaire.shtml)

## Mise en place de la zone 30 Un temps d'adaptation nécessaire

mercredi 10.03.2010, 14:00



Les automobilistes vont devoir s'habituer à voir arriver des vélos à contre-sens.

On en a souvent parlé. La zone 30 est en train de se mettre en place dans les rues d'Arras. Depuis plusieurs jours maintenant, différents panneaux fleurissent dans les rues d'Arras.

D'une part pour indiquer une vitesse limitée à 30 km/heure dans le centre d'Arras. D'autre part, pour signaler, sous les sens interdits, que les cyclistes peuvent tout de même circuler.

Pour être sûr que le message passe correctement, la mairie a décidé aussi de communiquer. Cette zone 30, « c'est une façon de rendre la ville plus confortable et plus accessible à la promenade ». Elle permet aussi de réduire la vitesse automobile, de mieux partager l'espace entre les automobilistes, cyclistes, piétons et transport public mais aussi favoriser le déplacement des piétons et des vélos.

### Opération le 20 mars

La zone 30 à Arras, c'est effectivement une petite révolution. D'abord parce que les automobilistes vont devoir adapter leur vitesse, ensuite parce que les vélos ont désormais la possibilité d'emprunter les rues en sens unique. « C'est incontestable, cela simplifie la vie des cyclistes », précise Olivier Jandot, président de l'association droit au vélo à Arras.

Avec les autres membres de l'association, il observe la mise en place de la zone et a déjà relevé quelques points noirs. La rue des Quatre-Crosses, par exemple, en zone 30, sera difficilement praticable pour les vélos à contre-sens aux heures de pointe, surtout le morceau qui longe le lycée Carnot. Du côté de la rue aux Ours, Olivier Jandot se pose aussi la question de la mise en place du double sens. « Pour l'instant, nous observons la mise en route. Il y aura forcément un temps d'adaptation, et aussi sans doute des marquages au sol qui devront être complétés par la suite ».

Le 20 mars prochain, l'Adav prévoit une action de sensibilisation dans les rues du centre ville. Les adhérents vont enfourcher les vélos et emprunter un maximum de rues entre contre-sens. « Nous allons essayer d'arrêter les automobilistes et entamer la discussion avec eux et aussi leur fournir de la documentation », ajoute Olivier Jandot.

Et s'il se réjouit de la création de cette zone 30, il n'en reste pas moins attentif à la réalisation d'autres aménagements. « Il ne faut pas non plus oublier les liaisons entre le centre ville et les autres quartiers d'Arras ».

Vaste programme pour les années à venir.

C. S.